

C . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE



FIGURE 8 : CARTE DU RELIEF

PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON

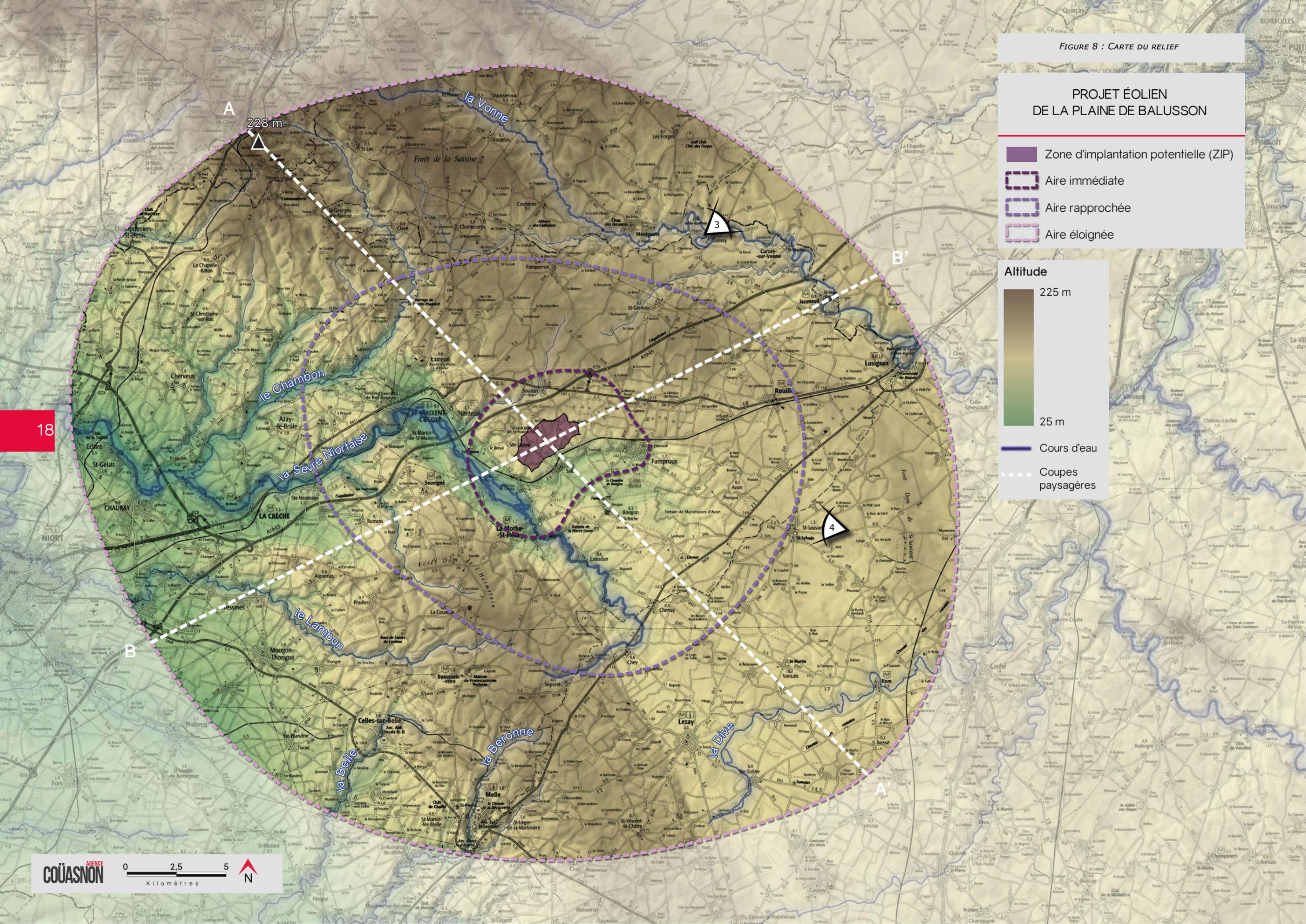
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

Altitude

- 225 m
- 25 m

Cours d'eau

Coupes paysagères



1. CONTEXTE PAYSAGER

1.1. LA GÉOLOGIE, LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

Le territoire d'étude présente la particularité d'être situé à l'interface entre deux massifs anciens (massif armoricain au nord-ouest et massif central au sud-est) et deux bassins sédimentaires (bassin parisien au nord-est et bassin aquitain à l'ouest) qui se rejoignent pour former le Seuil du Poitou. Cette zone de jonction a été soumise à d'importants mouvements tectoniques (failles normales orientées nord-ouest/sud-est) qui ont notamment contribué à la formation de fossés d'effondrement ou grabens entre Saint-Maixent-l'École et Lezay.

Le relief présente une morphologie contrastée de part et d'autre de la ligne de faille, ligne de force paysagère structurante nord-ouest/sud-est (voir figure 9). A l'ouest, il est marqué par de fortes amplitudes topographiques (environ 200 m), rythmé par les ondulations rapprochées des vallées et souligné par des lignes de crêtes offrant de vastes panoramas. A l'est, le relief s'aplanit pour laisser la place à une alternance de bocages et de plaines de champs ouverts entaillés par le tracé sinueux de la vallée de la Vonne.

Le sous-sol se compose essentiellement de roches sédimentaires du Jurassique d'origine calcaire, formations tendres sur lesquelles on retrouve les points topographiques les plus bas. La portion nord-ouest de l'aire d'étude repose quand à elle sur des roches granitiques, volcaniques et métamorphiques favorables aux reliefs marqués.

Cette zone de contact géologique marque également la ligne de partage des eaux entre 3 bassins versants : la Loire à l'est, la Charente au sud-ouest et la Sèvre Niortaise au nord-ouest. Le réseau hydrographique offre un maillage relativement développé où la vallée de la Sèvre Niortaise occupe une place majeure.

Pour comprendre l'organisation générale du territoire étudié, deux coupes paysagères ont été réalisées (voir pages suivantes). La première, notée A-A' permet d'apprécier la déclivité topographique du nord-ouest au sud-est. La deuxième coupe, notée B-B', permet d'illustrer les variations du relief du sud-ouest au nord-est et la succession des vallées et plateaux.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE



PHOTO 3 : LA RIVIÈRE DE LA VONNE À SANXAY



PHOTO 4 : PLAINE DE CHAMPS OUVERTS PRÈS DE ST-SAUVANT

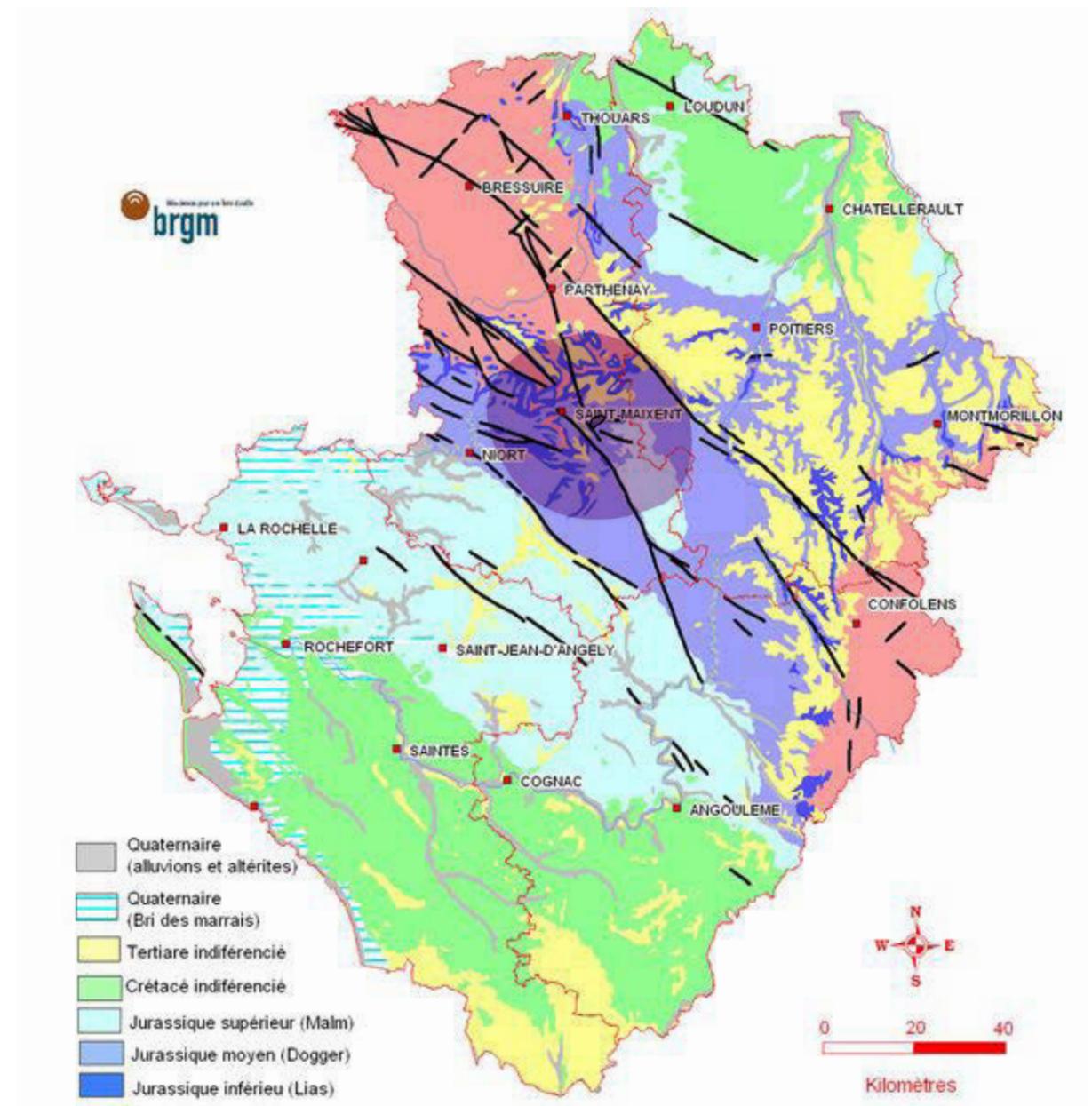
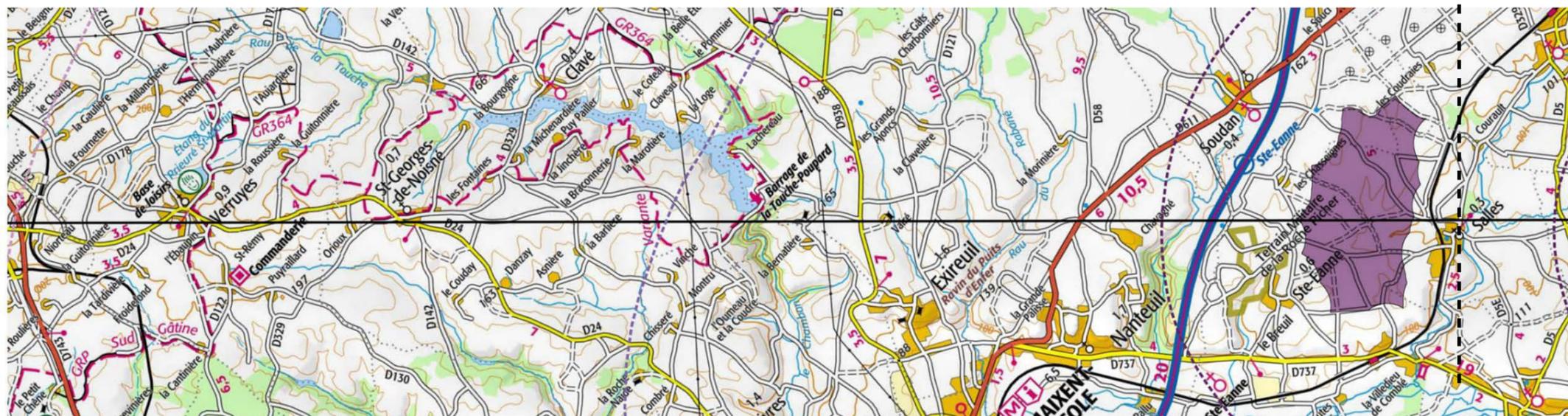
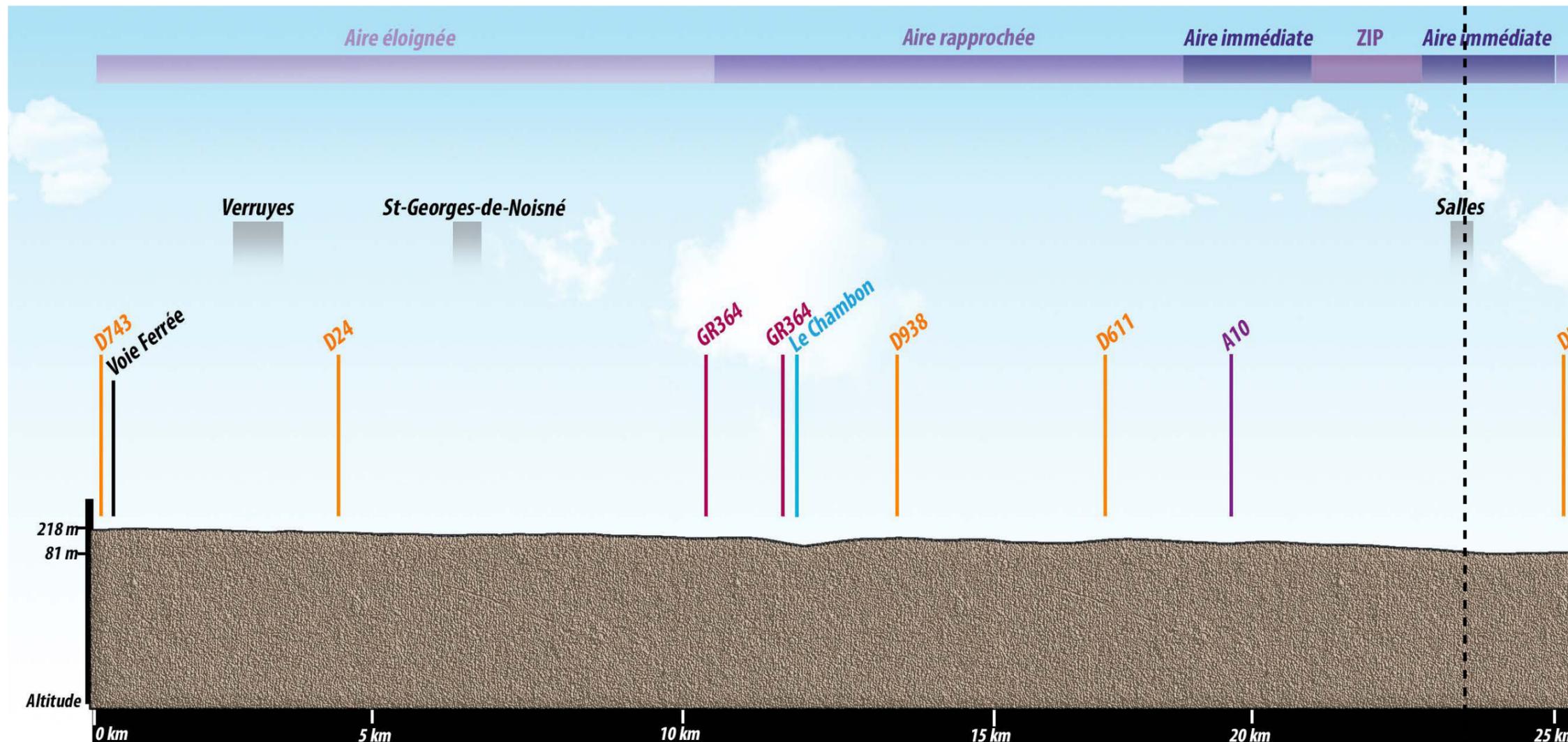


FIGURE 9 : LOCALISATION DU PROJET SUR LA CARTE GÉOLOGIQUE SIMPLIFIÉE DU POITOU-CHARENTE (SOURCE : BRGM.FR)

■ COUPE PAYSAGÈRE AA'



Facteur d'accentuation du relief 3 pour 1 (exagération de l'échelle verticale par 3 afin de mieux visualiser les variations du relief)

■ Bourg

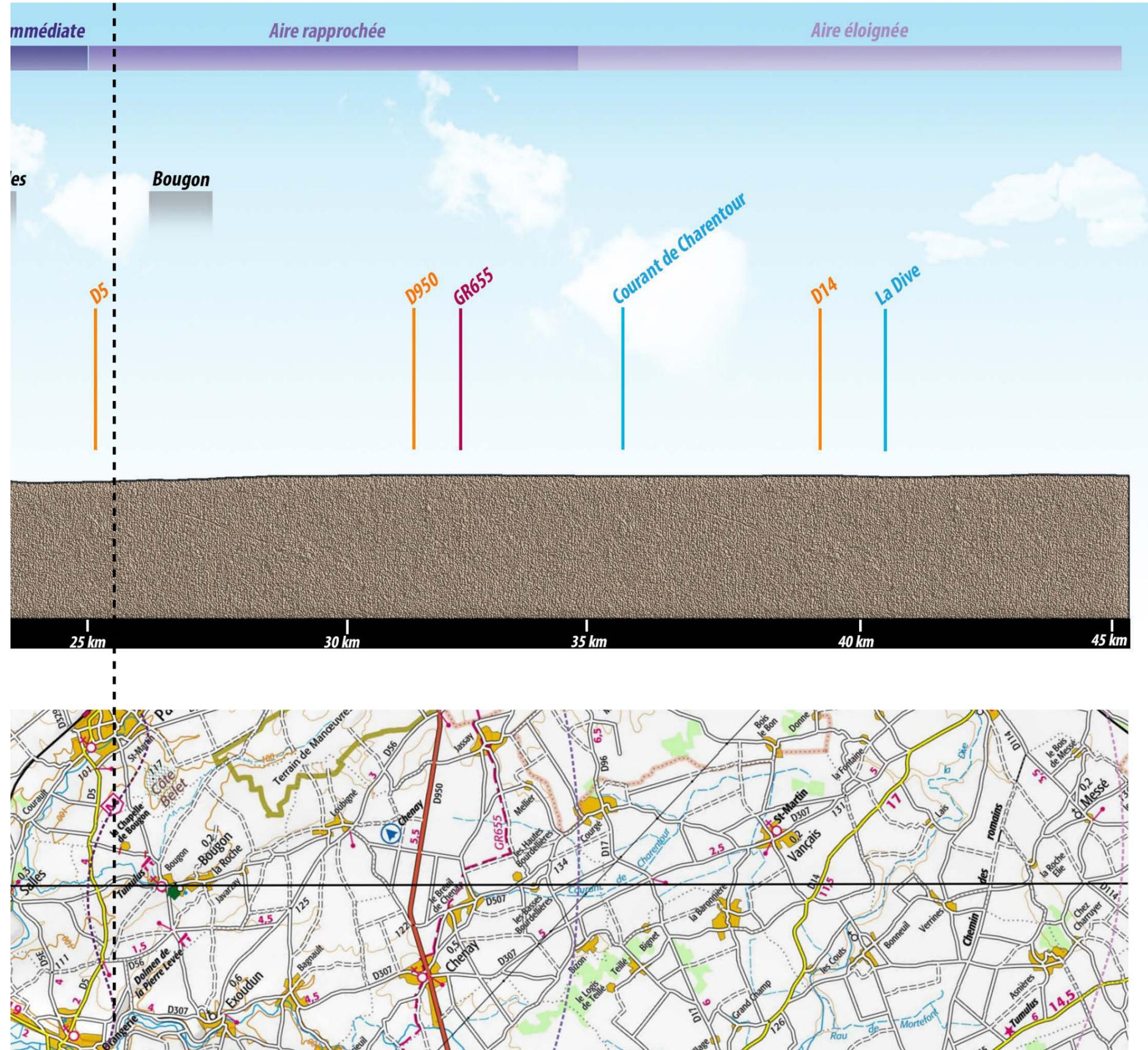
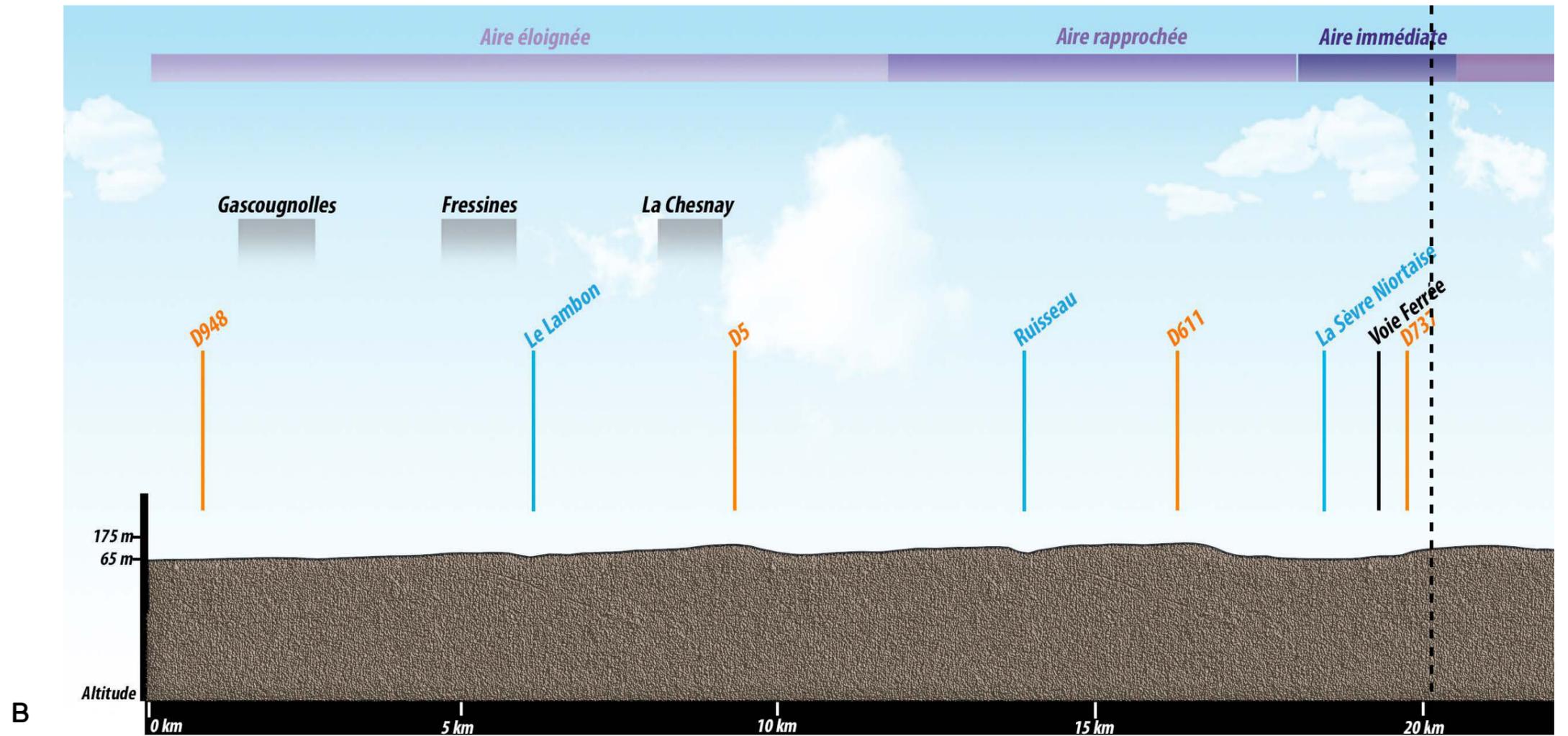
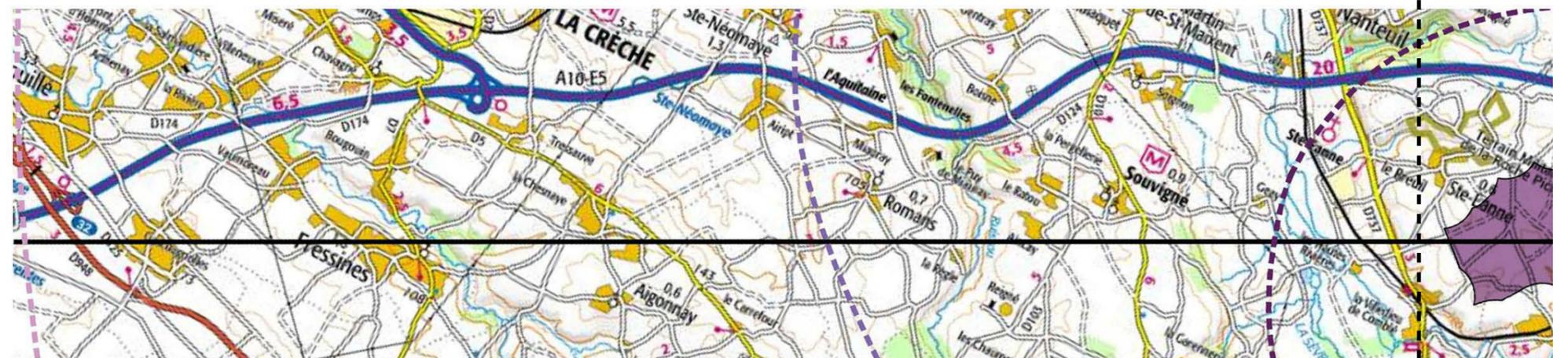


FIGURE 10 : COUPE PAYSAGÈRE A-A'



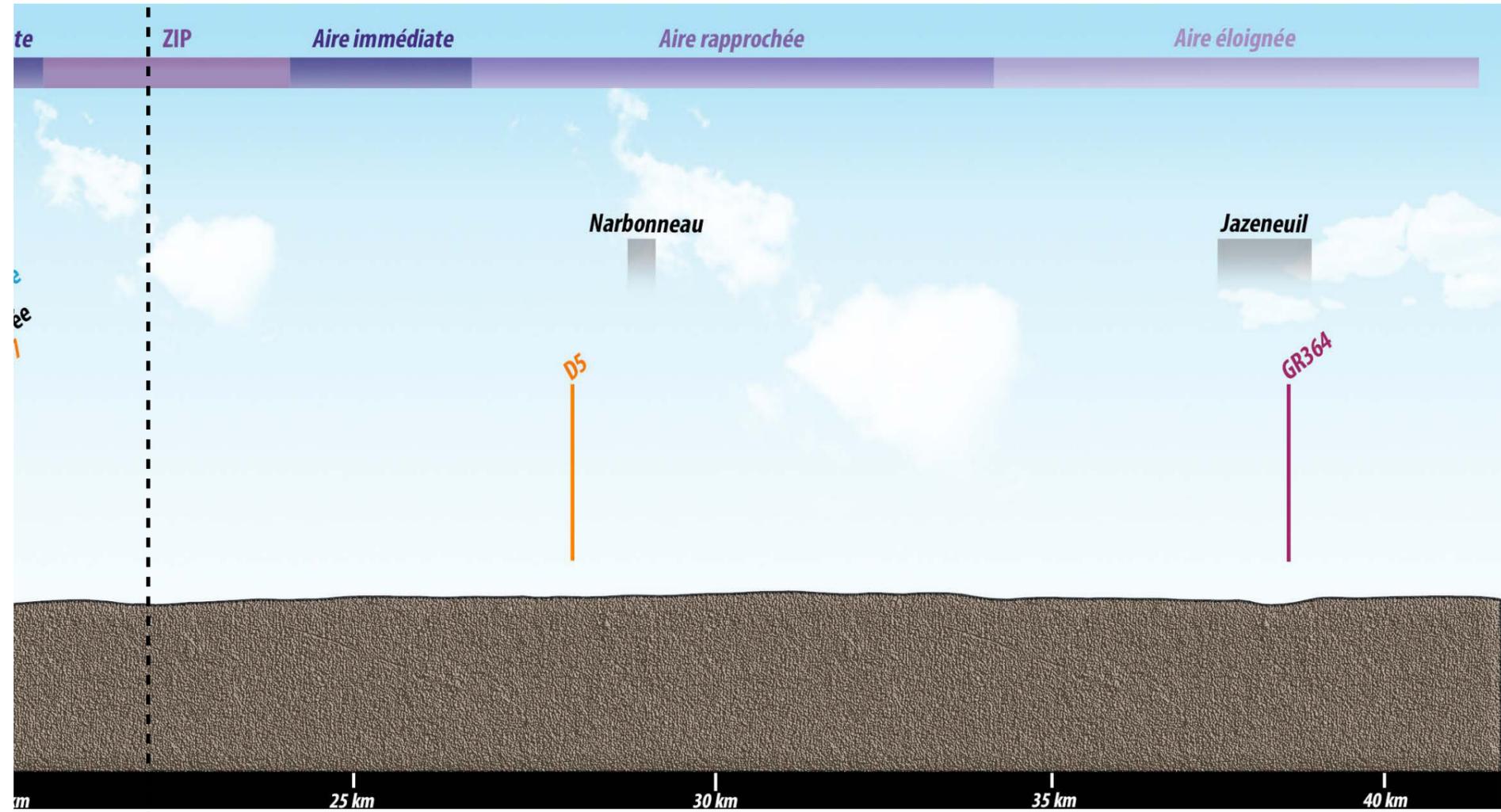
B



Facteur d'accentuation du relief 3 pour 1 (exagération de l'échelle verticale par 3 afin de mieux visualiser les variations du relief)

■ Bourg

ZONE DE RECOUPEMENT



B'

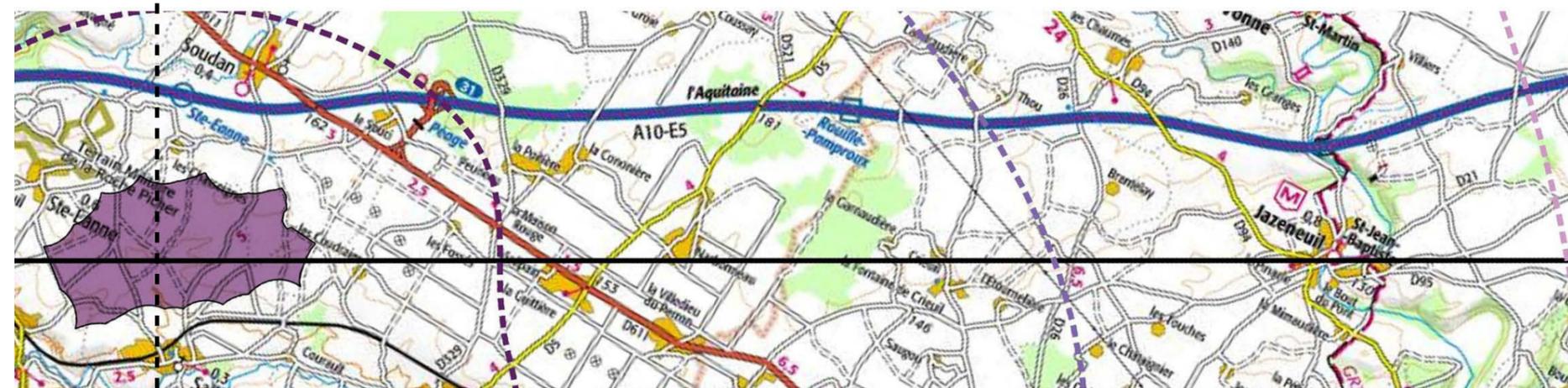
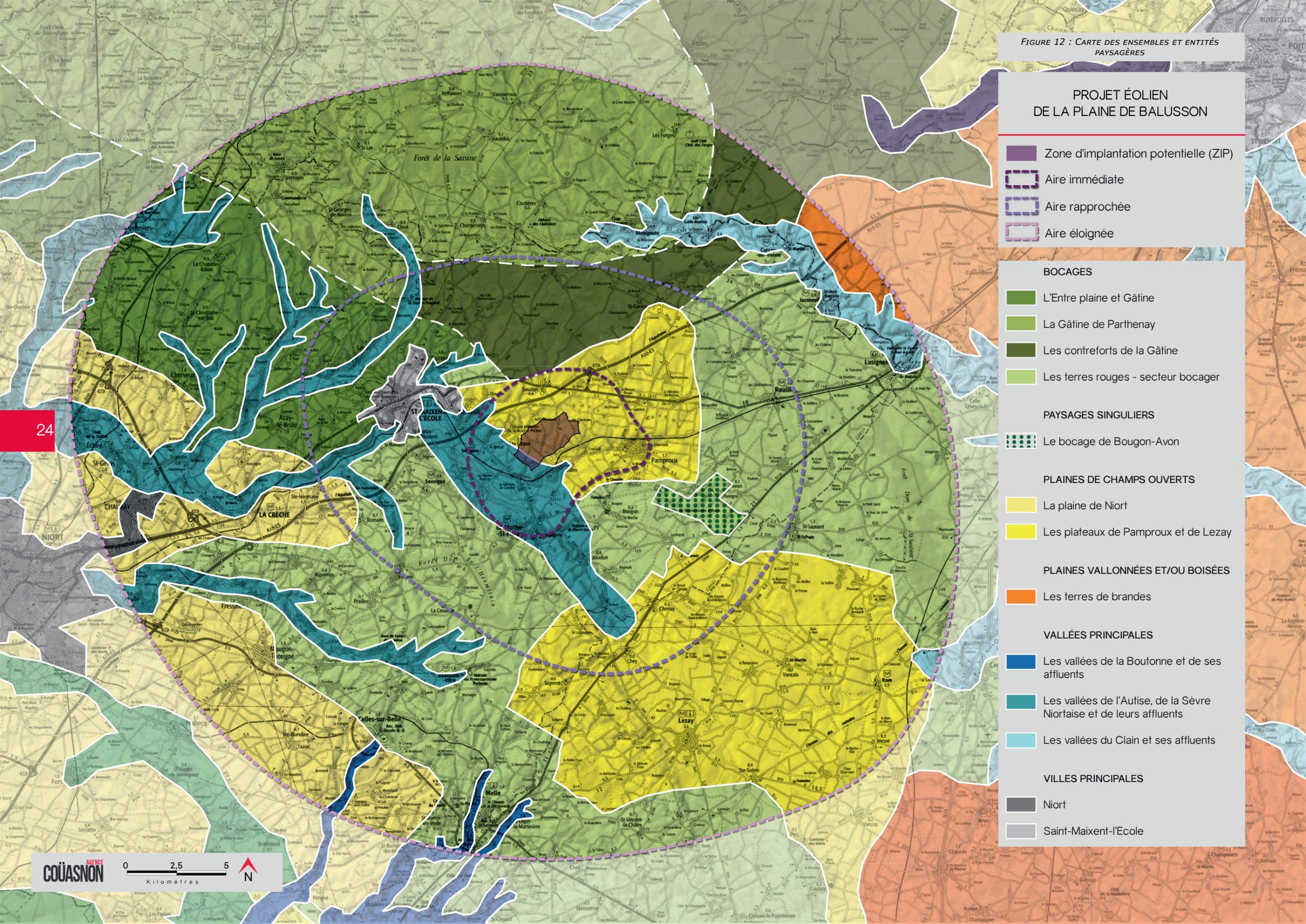


FIGURE 11 : COUPE PAYSAGÈRE B-B'

FIGURE 12 : CARTE DES ENSEMBLES ET ENTITÉS PAYSAGÈRES



PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

BOCAGES

- L'Entre plaine et Gâtine
- La Gâtine de Parthenay
- Les contreforts de la Gâtine
- Les terres rouges - secteur bocager

PAYSAGES SINGULIERS

- Le bocage de Bougon-Avon

PLAINES DE CHAMPS OUVERTS

- La plaine de Niort
- Les plateaux de Pamproux et de Lezay

PLAINES VALLONNÉES ET/OU BOISÉES

- Les terres de brandes

VALLÉES PRINCIPALES

- Les vallées de la Boutonne et de ses affluents
- Les vallées de l'Autise, de la Sèvre Niortaise et de leurs affluents
- Les vallées du Clain et ses affluents

VILLES PRINCIPALES

- Niort
- Saint-Maixent-l'École

1.2. LES UNITÉS PAYSAGÈRES

L'inventaire des paysages de l'ancienne région Poitou-Charentes propose un découpage des paysages régionaux selon 9 grands ensembles et 84 entités paysagères.

La zone d'étude du Projet éolien de la Plaine de Balusson est ainsi partagée en 6 grands ensembles et 13 entités paysagères, qui se caractérisent par :

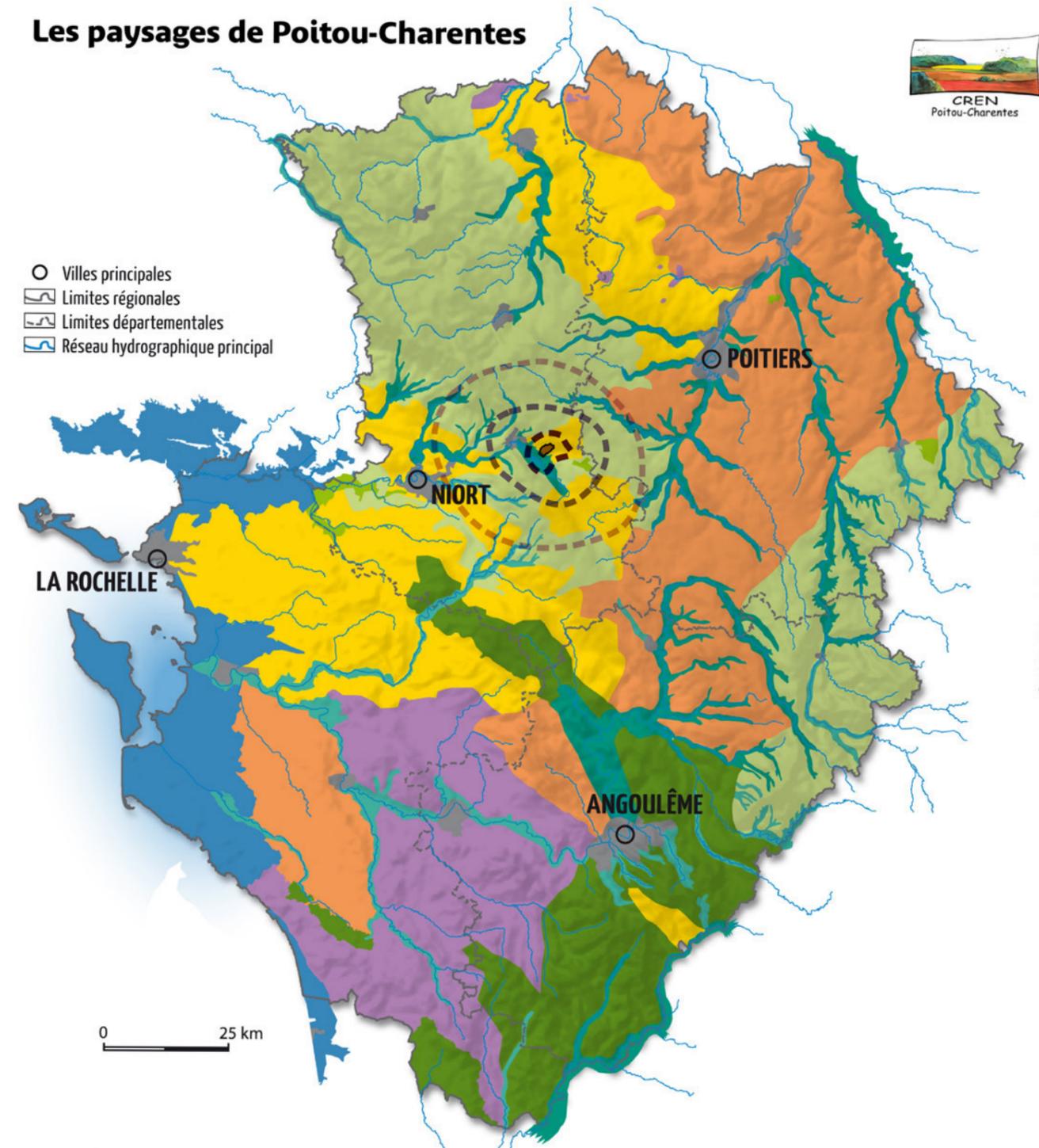
- > Une prédominance de paysages de bocage, où les entités de l'Entre plaine et Gâtine, la Gâtine de Parthenay et les contreforts de la Gâtine occupent le nord de l'aire d'étude tandis que les terres rouges - secteur bocager sont situées sur la moitié sud
- > De vastes secteurs de plaines de champs ouverts, avec la plaine de Niort à l'ouest de la ZIP et les plateaux de Pamproux et de Lezay au sud-est de l'aire d'étude
- > Trois vallées principales creusant des sillons plus ou moins profonds : les vallées de la Boutonne et de ses affluents ; les vallées de l'Autise, de la Sèvre Niortaise et de leurs affluents ; les vallées du Clain et de ses affluents
- > Deux aires urbaines, Niort (partiellement) et Saint-Maixent-l'Ecole
- > Une petite portion des plaines vallonnées et/ou boisées : les terres de brandes sur la frange est de l'aire d'étude éloignée
- > Un paysage singulier lié au terrain militaire d'Avon : le bocage de Bougon-Avon

Afin de comprendre l'organisation spatiale, le degré d'ouverture visuelle et l'implantation du bâti, un bloc diagramme a été réalisé pour chaque ensemble de paysage. Il est accompagné de photographies prises sur le terrain, d'une description issue de l'Atlas régional des Paysages de Poitou-Charentes et d'une synthèse sur la sensibilité du paysage vis-à-vis du projet éolien.

Remarque : L'ensemble paysager des plaines vallonnées et/ou boisées, en raison de leur trop faible représentativité sur le territoire d'étude, ne font pas l'objet d'une analyse détaillée.

 Ce pictogramme symbolise l'emplacement du bloc diagramme sur la carte des unités paysagères.

Les paysages de Poitou-Charentes



- | | |
|---|---|
|  les paysages urbains |  les paysages de plaines de champs ouverts |
|  les paysages de vallées |  les paysages singuliers (marais, réserve naturelle) |
|  les paysages de terres viticoles |  les paysages littoraux |
|  les paysages de terres boisées |  les paysages de bocages |
|  les paysages de plaines vallonnées et boisées | |

I'ORE
Observatoire Régional de l'Environnement
Poitou-Charentes, décembre 2009

Réalisation cartographique :
Observatoire Régional de l'Environnement
Poitou-Charentes, décembre 2009

Source : CREN Poitou-Charentes -
Aubel, Bigot, Collin, Defrance, OUTSIDE - 1999

FIGURE 13 : LOCALISATION DES AIRES D'ÉTUDE SUR LA CARTE DES GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS DU POITOU-CHARENTES

